



ENSEIGNES VOLÉES / STOLEN SIGNS

Les affiches «Pas de stationnement de ce côté » dans la rue Croteau et pour la deuxième fois dans la rue Belanger ont été volées. Étant donné que ceci représente une dépense additionnelle pour le village, nous apprécierons énormément toute information par rapport à cet incident. Si quelqu'un a l'information, il peut rapporter au village, à la GRC ou au « CrimeStoppers ». Nous tenons à aviser les résidents que malgré le vol de ces affiches, le règlement s'applique toujours et qu'il faut adhérer à ce règlement à tout temps. C'est un bénéfice à notre communauté de respecter les règlements.

Aidez-nous à arrêter le vandalisme!

Please be advised that the "No Parking, this side" signs on Croteau Street and for the second time on Belanger Street have been stolen. Because this is an added expense to the Village, we would greatly appreciate any information in regards to who might have been responsible or involved in removing these signs. If anyone has information, it can be reported to the Village, RCMP or CrimeStoppers. We also like to advise residents that, although the signs have been removed, this By-Law remains in effect and we ask that you respect the parking by-law. It is a benefit to the community to abide with all By-laws. Help us stop vandalism!



NOUVEAU RÈGLEMENT 2011-13

Étant un règlement du Village de St-Pierre-Jolys pour établir une motivation pour encourager le remplacement de toilettes plus efficaces.

Rabais de 50\$

Pour plus de renseignement veuillez visiter le site web @ stpierrejolys.com

NEW BY-LAW 2011-13

Being a by-Law of the Village of St-Pierre-Jolys to establish an incentive to encourage the replacement of less efficient toilets with High Efficiency toilets

\$50 Rebate

For full details please check the website @ stpierrejolys.com

